

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2022

Début de la séance à 18h00 Etaient présents :

Jean-Pierre LARGUIER
Christian BONFILS
Christine BOSONE
Benoît GILGENMANN
Sylvie LAFFONT
Mireille MEFFRE
Florence MASSON REGNAULT
Chéli ALBERTA BUSATO
Nadia EL MAHSANI
Michel ISNARD
Jean-Claude RAYNAUD
Patrick IBANEY
Jean-Claude FORGER
Olivia GAZZANO

Absente excusée : Caroline POMARES-GOMEZ

Qui donne pouvoir à Sylvie LAFFONT

Approbation du compte rendu du C.M du 16 décembre 2021

Secrétaires de séance : Sylvie Laffont, Nadia El Mahsani

En ouverture de séance le maire présente ses vœux au conseil.

A la demande du conseil municipal l'association Eco-Rêves vient présenter son projet d'épicerie sociale et solidaire

Ce projet a émergé bien avant l'épidémie de covid 19, sur le modèle traditionnel d'une épicerie sociale. L'épidémie de covid 19 a permis d'identifier la problématique d'isolement des personnes les plus vulnérables en milieu rural. Le projet d'épicerie est alors devenu « mobile » afin de rejoindre les zones rurales et les personnes les plus fragilisées. L'association est soutenue par la banque alimentaire de Vaucluse entre -autre.

Cette épicerie concernera principalement les personnes en difficultés financières et sociales répertoriées et inscrites par les institutions compétentes. 2 camions feront des tournées, soit sur place, soit aux domiciles avec des produits « de qualité mais fournis soit par des dons, des achats à prix réduits en fonction des situations des personnes référencées. Les personnes pourront y acheter tous les produits de première nécessité. L'épicerie sociale sera ouverte à tous, mais seules les personnes inscrites pourront bénéficier d'un tarif très bas (sous forme de tickets), ces produits seront disponibles moyennant une marge à toutes les personnes intéressées. De plus, l'épicerie proposera des animations à destination des habitants.

Cette épicerie n'a pas vocation à concurrencer l'épicerie du village mais bien à permettre aux plus démunis d'accéder aux produits de base.

CRTE : Transition écologique.

Toutes les communes de l'interco adhèrent ainsi que le parc régional Ventoux.

Mme. Gazzano pose la question : c'est quoi le CRTE ?

Le maire explique ce qu'est le CRTE (contrat régional de transition écologique) : Un contrat mis en place par l'état pour la rénovation de vieux bâtiments et friches. Les communes pourront demander des subventions pour la rénovation des vieux bâtiments. (Réhabilitation)

Les demandes sont à adresser par l'intermédiaire de la CCVV, d'où la nécessité de la signature.

Votes : Unanimité

Rénovation des bâtiments communaux : seuls les 2 logements au-dessus de la mairie feront partie d'une première tranche de travaux de rénovation pour un montant total HT estimé à 94.801 euros, dans une limite maximale de 100.000, Le DCE (dossier de consultation des entreprises) permettra la mise en concurrence des entreprises locales. Les travaux seront financés à hauteur de 40% par la mairie et subventionnée à hauteur de 60%. par l'Etat et le département.

Votes : Unanimité

.../...

Rapport O.M 2020 : lecture faite par M. le maire avec en support doc sur rétro projecteur.

EHPAD : Concernant l'EHPAD, le dossier en cours défendu par le maire semble se diriger vers une rénovation de l'EHPAD Ste Cécile les vignes et une amélioration de celui de Sablet. La situation semble favorable mais sans accord signé pour la conservation des lits de l'EHPAD de Sablet.

SEV : 2 emplacements recharge véhicules électriques sont prévus entièrement pris en charge financière par le SEV. Le lieu des emplacements reste à définir (proximité de boîtier EDF indispensable)

Jean-Pierre Larguier et Agnès Henny ont rencontré le nouveau Trésorier M. Gaillaud. Ils ont évoqué une nouvelle et probable taxation sur les logements vacants et une augmentation de la taxe foncière sur les résidences secondaires. Trop de logements non occupés pendant l'année. Cela permettrait de compenser la suppression de la taxe d'habitation et de permettre une plus grande offre de locations à l'année.

Le rapport sur la tenue de gestion est plutôt bien noté : 18,4/20, la mairie de Sablet est jugée comme ayant une bonne tenue comptable.

Mise en concurrence des assurances : Obligatoire dès la fin des contrats et tous les 3 ans : en cours

Photovoltaïque : La société WPD est en cours de recherche de terrain pour la pose de panneaux photovoltaïque. L'exploitation du terrain génère un revenu pour le propriétaire du terrain et/ ou la commune. La mairie a proposé l'ancien camping mais celui semble trop petit. A ce jour rien n'est engagé mais toujours en prospection afin de développer si possible les énergies renouvelables.

Travaux de la caserne : il est rappelé qu'elle n'est toujours pas revenue en propriété à la mairie. Devrait être effectuée courant janvier.

Une demande de location a été faite par le syndicat des vigneron et la maison des vins, à hauteur de 8€/m2.

Le prix inférieur au marché s'explique par le fait que les vigneron prendraient à leur charge les travaux d'isolation et d'installation du local.

Ces derniers se renseignent auprès de leur propriétaire actuel pour connaître la date de fin de bail.

Projets en cours :

Achat d'une minipelle et d'une remorque : Christian, Benoît et Michel sont en charge de ce point pour un montant maximum de 20.000 euros HT.

Site Internet : en cours, deux propositions en attente

COVID : Rappel des règles et mesures sanitaires pour le personnel municipal et les écoles et les obligations qui en découlent. Une lettre a été envoyée aux familles Les enseignants n'ont pas fait grève afin de soutenir les parents dans cette période difficile.

Tour de table : Mme BOSONE fait un petit rappel sur le rôle du CLIC, et présente le service DAC qui permet l'accompagnement des personnes âgées.

Mr ISNARD rappelle qu'il y a toujours un container à récupérer par l'Interco, et rappelle le problème des lumières défectueuses boulevard des remparts.

Mr RAYNAUD mentionne que certains chemins se dégradent. la commission va se réunir pour les répertorier.

Me MEFFRE fera un compte-rendu de la visite qu'elle a effectuée pour le stationnement près du bureau de tabac et elle transmettra à Mr GILGENMANN pour étude.

Mr BONFILS : projet de réaménagement du petit portail et des sols, étudié par son groupe de travail. Me EL MAHSANI relate les visites qui ont été faites au vieux village afin d'étudier la rénovation de cette place et de la grande rue. Puis MRS ISNARD et BONFILS précisent qu'ils ont visité les villages de Cairanne, Roaix et Rasteau et qu'ils ont opté pour un béton lavé comme celui de Cairanne (devant l'église). Mr BONFILS à contacter Missolin et autres pour des devis.

MR LE MAIRE : La STEP : concernant l'exploration du réseau pour les arrivées d'eaux claires parasites, les travaux sont prévu en partie dans le contrat de DSP avec notre délégataire Suez, le reliquat sera partagé entre Sablet et Séguret au prorata du nombre d'habitants.

Fin des débats. La séance est levée à 20h22.